

SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'ENGRAIS CHIMIQUES Filiale de la [SAPCE](#)

Tunisie
Une fabrique de superphosphate en Tunisie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 25 novembre 1909)

L'*Engrais* reçoit de Tunis l'information suivante :

« Un groupe industriel, qui doit se constituer très prochainement en société franco-tunisienne, vient d'acquérir dans la banlieue de Tunis des terrains destinés à la construction d'une importante fabrique d'acide sulfurique et de superphosphate.

Nous croyons savoir que ce groupe comprend les fondateurs de la Société algérienne de produits chimiques et d'engrais qui possède déjà des usines à Maison-Carrée et à Bône.

Parmi le conseil d'administration de cette dernière société, nous relevons les noms suivants :

M. Mesnier, administrateur et directeur général de la Société commerciale d'affrètements et de commission [SCAC, Pyrites de Huelva, Phosphates de l'Océanie, etc.] ;

M. [David] Beigbeder, administrateur-délégué de la Compagnie de Mokta-el-Hadid ;

M. Taraud¹, administrateur-délégué de la Société française des pyrites de Huelva ;

M. [Ange] Tellière, administrateur-délégué de la Société algérienne de produits chimiques et d'engrais.

Ces quelques noms suffisent à indiquer qu'il s'agit cette fois d'une entreprise sérieuse. Nous pouvons donc espérer que notre pays sera enfin pourvu d'une fabrique de superphosphate dont l'installation est depuis longtemps attendue par nos agriculteurs. »

22 JUIN
(*Les Archives commerciales de la France*, 25 juin 1910)

Paris. — Formation. — Société anonyme dite : Société TUNISIENNE D'ENGRAIS CHIMIQUES, 28, Châteaudun. — 50 ans — 1.000.000 fr. — 31 mai 1910. — *Petites Affiches*.

Tunisie
Société tunisienne d'engrais chimiques
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 juillet 1910)

¹ Albert Taraud (1862-1922) : administrateur de la Société algérienne de produits chimiques et d'engrais, président fondateur de la Société de mines et de produits chimiques. Voir [encadré](#).

Cette société à capital espèces de 1.000.000 de francs, a pour objet principal l'exploitation en Tunisie d'usines pour la fabrication du superphosphate, de divers autres engrais chimiques et de l'acide sulfurique.

Le conseil d'administration de la nouvelle société est ainsi composé :

MM. J[ules] Mesnier, administrateur-délégué de la Société commerciale d'affrètements et de commission [SCAC].

A[ibert] Taraud, administrateur-délégué de la Société française des pyrites de Huelva.

C[élestin] Matheron, directeur général de la Compagnie algérienne* [et administrateur des Phosphates du Dyr].

R. Outin, administrateur du Crédit algérien*.

G. Calo, industriel.

J[acques] Hubscher [Comptoirs franco-marocains].

L[éon] Bertrand, ingénieur ².

E. Naslin.

A. Tellièrre, industriel.

APPELS DE FONDS

(Cote de la Bourse et de la banque, 11 juillet 1910)

Société Tunisienne d'Engrais Chimiques. — Appel des 3 derniers quarts. Versements ; le 2^e quart, le 1^{er} septembre 1910 ; le 3^e quart le 1^{er} décembre 1910 ; le 4^e quart le 1^{er} février 1911, au siège social, 28, rue de Châteaudun, Paris. — *Petites Affiches*, 7 juillet 1910.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

(Cote de la Bourse et de la banque, 27 mars 1911)

Portefeuille

1.000 actions Société Algérienne de Produits Chimiques et d'Engrais	100.000 00
1.450 actions Société Tunisienne de Produits Chimiques et d'Engrais	108.750 00
	<u>673.349 35</u>

.....
La Société algérienne de produits chimiques et d'engrais, à laquelle s'est intéressée la Compagnie au cours du dernier exercice, a pour objet principal la fabrication de l'acide sulfurique et du superphosphate de chaux. Les 1.000 actions de 100 fr. souscrites par la Compagnie représentent la presque totalité de l'augmentation du capital réalisée par cette société.

La Société tunisienne de produits chimiques et d'engrais est une filiale de la précédente.

2 Léon Bertrand (1858-1951) : ingénieur des ponts et chaussées, il pantoufle en 1892 à la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz, puis à la SCAC dont son beau-frère, Robert Galoppe, était l'un des animateurs. Il la représente notamment comme administrateur délégué (1908), puis vice-président des Phosphates de l'Océanie. Voir [encadré](#).

SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'ENGRAIS ET DE PRODUIT CHIMIQUES

Assemblée générale ordinaire du 12 juin 1913
(*Le Phosphate*, 19 janvier 1914)

Rapport **des commissaires aux comptes**

Messieurs.

Nous venons vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu nous confier dans votre assemblée générale du 20 juin 1912.

.....
Paris, le 15 mai 1913

Robert Galoppe ³, F. Gorchs-Chacou

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE PRODUITS CHIMIQUES ET D'ENGRAIS

Assemblée générale ordinaire du 25 août 1916
(*Le Rentier*, 7 février 1917)

.....
La Société Tunisienne d'Engrais Chimiques, créée avec l'appui financier de votre Société et placée sous la même Direction que celle-ci, a remis son usine de Tunis en marche fin janvier 1915. Son bénéfice net, pendant l'exercice 1915, après amortissements et déduction de sa perte pendant l'exercice 1914, ressort à 7.119 fr. 56.

Société algérienne de produits chimiques et d'engrais
(*Le Sémaphore algérien*, 3 octobre 1919)

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de cette société s'est tenue le 22 septembre.

Après avoir entendu lecture du rapport de M. Barbut, commissaire, sur les apports à titre de fusion faits par la Société tunisienne d'engrais chimiques, l'assemblée a donné son approbation à l'opération de fusion et à l'augmentation du capital social à dix millions de francs qui en est la conséquence.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE PRODUITS CHIMIQUES ET D'ENGRAIS
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 18 octobre 1918)

.....
Le rapport fait connaître que l'usine de la Tunisienne d'Engrais Chimiques, dont la société possède 4.400 actions, a été partiellement détruite par un incendie en juillet 1917. Bien que le bénéfice de cette affaire se soit monté à 768.750 fr., le conseil, prévoyant une dépense de reconstruction supérieure aux indemnités d'assurances, a

³ Robert Galoppe (1877-1938) : beau-fils de Jules Mesnier (1840-1919), fondateur de la Société commerciale d'affrètements et de commission (SCAC). Son représentant dans diverses participations, président de la Société des îles malgaches. Voir [encadré](#).

décidé de supprimer le dividende de la Tunisienne d'Engrais et d'attribuer 500.000 fr. à la réfection des parties sinistrées.

DISSOLUTION

(La Cote de la Bourse et de la banque, 24 octobre 1919)

Société Tunisienne d'Engrais chimiques. — À dater du 22 septembre 1919, à la suite de l'absorption de l'actif par la Société Algérienne de Produits chimiques et d'engrais. M. F. Yon, 28, rue de Châteaudun, liquidateur.— *Affiches Parisiennes*, 21 octobre.

Suite :

1919 : absorption par la [Société algérienne de produits chimiques et d'engrais](#).